

N/Réf :

Le 20 septembre 2013

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour
Questions complémentaires du 18 septembre 2013 (DQ2, nos 1 à 4)

Madame Harvey,

En référence à votre lettre du 18 septembre dernier, dans laquelle vous nous soumettiez une série de questions complémentaires, veuillez trouver ci bas les réponses à ces dernières :

Question 1 : Quelles sont les perspectives de développement du Parc industriel de Bécancour à court, moyen et long terme y compris les projets d'agrandissements et de réfection des usines déjà présentes sur le site ?

Réponse : En plus du projet d'IFFCO, plusieurs investisseurs étudient la possibilité d'une implantation industrielle à Bécancour. Ces projets sont confidentiels et nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les probabilités de réussite. Selon l'expérience passée, on peut dire qu'il y a un investissement majeur en moyenne à tous les 7 ans.

Question 2 : Quelle est la distribution spatiale de la main-d'œuvre (en nombre et en %) à l'intérieur du Parc industriel et portuaire de Bécancour ?

Réponse : Les derniers sondages datant de 1997 montraient que 65% de la main-d'œuvre résidaient sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent (majoritairement Trois-Rivières) et 35% sur la rive sud (Boulaifa et Perreault, 1997).

Question 3 : a) Quelle est la capacité du réseau routier donnant accès au Parc industriel et portuaire de Bécancour et à combien estimez-vous son débit d'utilisation actuel sur les différentes voies qu'il comporte ?

Réponse : Le MTQ pourrait être plus en mesure que la SPIPB pour répondre à cette question.

- b) Dans l'éventualité de la construction et de la mise en opération de l'usine d'engrais d'IFFCO Canada, y a-t-il des risques de saturation de ce réseau ?

Réponse : Le MTQ pourrait répondre à cette question. Cependant nous croyons que suite à la fermeture de l'Usine de Norsk Hydro Canada en 2007 (environ 380 employés) et la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly 2 (environ 680 employés) il n'y aura pas de saturation du réseau routier.

- Question 4 : a) Quelle est la contribution de l'ensemble des activités économiques actuelles du Parc industriel et portuaire de Bécancour au Produit intérieur brut de la Ville de Bécancour, de la MRC de Bécancour et de la province de Québec ?

Réponse : Le parc industriel et portuaire de Bécancour est un moteur économique important pour la Ville de Bécancour et pour toute la région. Les dernières études sur les impacts économiques du parc industriel datent de 1997. Cette étude, effectuée par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), avait estimé que les dépenses d'immobilisation et celles effectuées par les visiteurs totalisaient 1,095 milliard de dollars pour un exercice financier. Ces dépenses avaient des impacts économiques directs, indirects et induits pour l'ensemble du Québec et pour la région de la Mauricie-Centre-du-Québec. De plus, cette étude indiquait qu'en 1997, un emploi créé dans le parc industriel entraînait la création de près de trois emplois dans la région (Bouhafa et Perreault, 1997).

- b) De combien ce Produit intérieur brut sera-t-il modifié dans le cas où l'usine d'engrais d'IFFCO Canada est mise en opération ?

Réponse : Nous ne possédons pas cette information.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame Harvey, mes salutations distinguées.



Sophie Girard, ing.
Directrice aux services techniques et à l'environnement

SG/jp